



**CONVENTION TRIPARTITE TOURNÉE HÉRAULT VACANCES**  
**(Département de l'Hérault / Hérault Sport / Commune d'accueil)**

**Entre les soussignés :**

**DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT** dont le siège social est à Hôtel du Département, Mas d'Alco, 1977 avenue des Moulins, 34087 MONTPELLIER CEDEX 4, représenté par Kléber MESQUIDA, agissant en tant que Président

**HÉRAULT SPORT**, dont le siège social est à la Maison Départementale des Sports « Nelson Mandela », ZAC pierresvives - 66 esplanade de l'égalité, BP 7250, 34086 MONTPELLIER CEDEX 4, représenté par Marie PASSIEUX, agissant en tant que Présidente

**COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS** dont le siège social est Hôtel de Ville, Place des Cent Quarante, 34370 CAZOULS LES BEZIERS, représentée par Philippe VIDAL, agissant en tant que Maire

La présente convention a pour objet de définir un partenariat privilégié entre les parties dans le cadre de l'événement « La Grande Tournée Hérault Vacances 2024 ».

Afin de mettre sur pied cette manifestation, le Département de l'Hérault, Hérault Sport et la commune d'accueil définissent leurs engagements selon les termes suivants

**ENGAGEMENTS HÉRAULT SPORT**

***En matière de personnel***

Hérault Sport s'engage à mettre à disposition le personnel qualifié nécessaire au bon déroulement des activités et qui attestent des compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers. L'organisation et l'encadrement des animations sont assurés par lesdits agents dont le nombre varie selon les disciplines proposées et par ses partenaires. (FFCC + Clermont Sports Haltérophilie + Coopère34,...)

***En matière de matériel***

Hérault Sport met à disposition le matériel nécessaire à l'animation de chaque étape de la « Tournée Hérault Vacances » : car podium, sonorisation, matériel technique et matériels spécifiques aux activités proposées.

### ***En matière de communication***

Hérault Sport s'engage à prendre en charge l'impression des éléments graphiques réalisés par le Département (affiches, tracts et banderole) et livrer un lot print spécifique destiné à chaque commune. Un kit numérique, réalisé par le Département, sera également envoyé au service communication de la commune.

### ***En matière de dotations et récompenses***

Hérault Sport s'engage à fournir des dotations et récompenses à l'ensemble des participants.

## **ENGAGEMENTS COMMUNE**

### ***Mise à disposition du domaine public***

La commune d'accueil donne le droit à Hérault Sport et ses partenaires de disposer d'un espace dédié aux animations pour permettre la réalisation d'une étape de « La Grande Tournée Hérault Vacances 2024 ».

### ***En matière de personnel***

La commune d'accueil met à disposition de l'organisation une personne qui sera l'interlocuteur auprès duquel Hérault Sport pourra s'adresser pour les questions logistiques dès la signature de cette convention, jusqu'à la fin de la manifestation.

### ***En matière de matériel***

La commune d'accueil fournit :

- L'alimentation électrique indispensable au bon fonctionnement de la manifestation,
- Des sanitaires
- Un point d'eau
- Un parking ou un emplacement dédié au stationnement des véhicules d'Hérault Sport

### ***En matière de communication***

La commune d'accueil accompagne le Département de l'Hérault et Hérault Sport dans la démarche de promotion de l'événement en diffusant les supports de communication réceptionnés avec les moyens dont elle dispose (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, distribution et diffusion sur réseau d'affichage, ...).

### ***En matière d'organisation***

La commune d'accueil organise un événement en parallèle de la Tournée Hérault Vacances pour parfaire l'offre destinée à l'ensemble de la famille et encourager à la consommation locale (marché nocturne, repas/dégustation, animation musicale...).

## ENGAGEMENTS DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Dans le cadre de la convention entre Hérault Sport et les communes de présente sur la tournée Hérault Vacances, le Département s'engage à concevoir l'univers de communication et la valorisation de la tournée.


### *En matière de communication*

- Le Département réalise l'univers graphique et les déclinaisons de la tournée, une affiche générique, une affiche par commune, des formats flyers ainsi qu'une banderole. Le logo d'Hérault Sport est intégré dans les visuels.
- Le Département programme la campagne du 11 juillet au 30 août 2024.
- Le Département diffuse toutes les dates et les événements de la tournée sur ses réseaux sociaux.
- Le Département réalise des vidéos et/ou photos, dont un teaser sur la tournée Hérault Vacances.

### *En matière de logistique*

Le Département met à disposition des interlocuteurs pour assurer la coordination globale de la tournée avec le Département, et Hérault Sport.


**Kléber MESQUIDA**, Président du Conseil Départemental de l'Hérault



**Marie PASSIEUX**, Vice-Présidente du Département de l'Hérault déléguée aux sports et aux loisirs,  
Présidente d'Hérault Sport



**Philippe VIDAL**, Maire de Cazouls les Béziers



REÇU EN PREFECTURE

le 10/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-213400690-20240528-DEL\_98\_2024